

Checklist : Réussir votre projet de reprise en sous-œuvre

1. Diagnostic et Étude Préalable

- Identifier et cartographier les désordres (fissures, affaissements, basculements).
- Mandater un expert en bâtiment ou un bureau d'études structure pour confirmer la nécessité de la reprise.
- Rassembler les plans d'origine et l'historique des travaux sur le bâtiment.
- Vérifier l'état des réseaux enterrés à proximité immédiate de la zone d'intervention.

2. Études Techniques et Ingénierie

- Réaliser une étude de sol (mission G2) pour déterminer la portance et la nature du terrain.
- Établir une note de calcul structurelle validant la méthode de reprise choisie (micropieux, longrines, injection de résine, etc.).
- Définir les mesures de sécurité pour le maintien de la stabilité de l'ouvrage pendant les travaux (étaieement).
- Obtenir les autorisations administratives nécessaires si le projet impacte l'aspect extérieur ou la structure publique.

3. Sélection de l'Entreprise et Assurances

- Consulter uniquement des entreprises spécialisées en fondations spéciales et reprise en sous-œuvre.
- Exiger l'attestation d'assurance décennale spécifique à l'activité de reprise en sous-œuvre.
- Demander des références de chantiers similaires réalisés récemment.
- Vérifier la présence d'une assurance dommages-ouvrage pour le maître d'ouvrage.

4. Suivi et Réception de Chantier

- Mettre en place un suivi de fissuration (témoins en plâtre ou capteurs électroniques) avant et pendant le chantier.
- Organiser des réunions de chantier régulières avec le bureau d'études pour valider chaque étape.
- Réaliser une visite de réception contradictoire avec procès-verbal de fin de travaux.
- Archiver le dossier d'intervention ultérieure (DIU) et les plans de récolement pour la pérennité du bâtiment.